

**Centre Régional de Sauvegarde de la Faune
Sauvage de la LPO Occitanie – Délégation
territoriale de l'Hérault**

Bilan d'activité de l'année 2021



FAUNE EN DÉTRESSE - CENTRE LPO DE VILLEVEYRAC



Objet de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Occitanie - Délégation territoriale de l'Hérault est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Le Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage (CRSFS) situé à Villeveyrac fait désormais parti de l'association locale régionale LPO Occitanie, créé le 1^{er} janvier 2021. La LPO Occitanie résulte de la fusion des différentes antennes LPO de l'Occitanie et agit sur l'ensemble des 13 départements de notre grande région. L'association a en gestion neuf services de médiation faune sauvage, mais également deux centres de sauvegarde habilités à prendre en charge la faune sauvage autochtone.

Adresse et coordonnées du siège social

Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage LPO Occitanie DT-Hérault
15 rue du Faucon crécerellette
34560 Villeveyrac
04.67.78.76.24
crsfs.herault@gmail.com
<https://herault.lpo.fr/>
<https://www.facebook.com/CRSFS34/>

Représentants légaux

Pierre Maigre – Président LPO Occitanie
Julian Le Viol – Président LPO Occitanie - DT Hérault

Direction de l'association

Nicolas Saulnier – Directeur LPO Occitanie - DT Hérault
nicolas.saulnier@lpo.fr

Rédaction du bilan annuel

Léa Varin – Soigneuse au sein de l'unité de soins du CRSFS de la LPO Occitanie - DT Hérault
lea.varin@lpo.fr

Relecture du bilan annuel

Emilie Arianiello – Soigneuse capacitaire, responsable de l'unité de soins du CRSFS de la LPO Occitanie - DT Hérault
emilie.arianiello@lpo.fr

Denis Rey – Coordinateur pôle Protection de la Nature LPO Occitanie - DT Hérault
denis.rey@lpo.fr

Valérian Tabard – Coordinateur pôle Mobilisation Citoyenne LPO Occitanie - DT Hérault
valerian.tabard@lpo.fr

Sommaire

I.	PRESENTATION DU CRSFS DE VILLEVEYRAC	5
1.	Accueil du public et service de médiation	6
2.	Nos infrastructures	7
	Le tunnel de réhabilitation pour les chauves-souris	7
	La piscine pour les oiseaux marins et anatidés	8
	Nos projets d'agrandissement	8
3.	Nos missions	9
4.	La réglementation	12
	La réglementation du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Villeveyrac	12
	La réglementation générale des Centres de Sauvegarde	12
	La réglementation pour les découvreurs	13
5.	Nos ressources humaines	14
	Les salariées	14
	Les volontaires en service civique	15
	Les volontaires en échange Franco-Allemand VEFA	16
	Les vétérinaires	16
	Les bénévoles soins réguliers et longues durées	17
	Les bénévoles rapatrieurs – alimentation et animaux	18
	Les bénévoles stands et opérations caddies	18
II.	2021 : UNE ANNEE RICHE EN EMOTION	19
1.	Fermeture du Centre de Sauvegarde	19
2.	Exercice POLMAR	20
3.	Une journée d'été au centre de soins	21
4.	Les animaux accueillis	23
	TOP 5 des accueils	24
	Les accueils exceptionnels	25

Une nichée de Busards cendrés	25
Un jeune Vautour percnoptère	26
Une colonie de Chauves-souris délogée	28
5. Les causes d'accueils	30
Le ramassage abusif des jeunes	31
6. Le devenir	32
7. Echantillon des accueils en 2021	33
III. LES PARTENAIRES ET MECENES DE L'UNITE DE SOINS	34



Présentation du CRSFS de Villeveyrac

Le Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage (CRSFS) de la LPO Occitanie – délégation territoriale de l'Hérault a ouvert ses portes en 2012 sur la commune de Villeveyrac. Depuis l'ouverture du CRSFS, 23 799 animaux de la faune sauvage en détresse ont été secourus à travers l'Occitanie et accueillis au sein de notre unité de soins. La majorité des accueils proviennent du département de l'Hérault, mais également de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et du Gard.

Grâce à la mobilisation des particuliers, des services de collectivités, des pompiers, de l'OFB ainsi que des bénévoles, ces animaux ont pu être acheminés au centre de sauvegarde et bénéficier de soins adaptés. La majeure partie d'entre eux ont pu être relâchés dans leur environnement naturel et retourner à la vie sauvage sans aucune dépendance à l'homme.

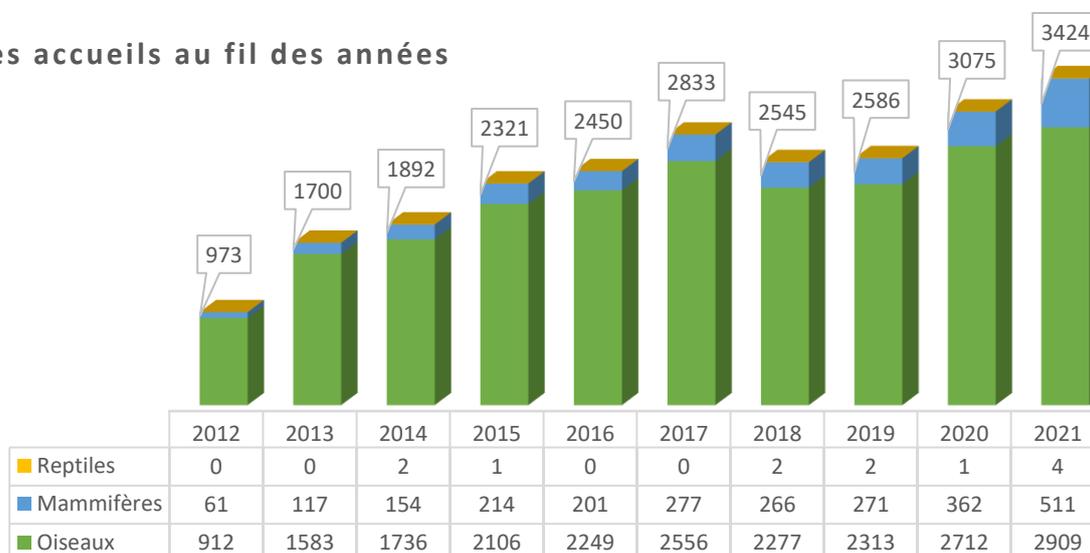
✓ **23 799**

C'est le nombre d'**animaux accueillis au centre de sauvegarde** depuis son ouverture en 2012. Les oiseaux représentent 90% des animaux admis, les mammifères 10%, et les reptiles et amphibiens 1%.

✓ **59%**

C'est le pourcentage moyen de réussite des soins administrés aux animaux pris en charge et réhabilités au Centre de Sauvegarde depuis 2012.

Les accueils au fil des années





Accueil du public et service de médiation

Nos équipes se relaient tous les jours afin d'assurer la prise en charge de la faune sauvage en détresse dans les meilleures conditions. Le roulement d'équipe nous permet d'être présent 7j/7 toute l'année, en été de 6h30 à 21h, et en hiver de 9h à 17h, afin d'assurer les soins et nourrissages de nos pensionnaires.

L'accueil est ouvert au public de 9h à 17h toute l'année. Nous disposons de « **boîtes de dépôts** » à l'entrée du Centre de Sauvegarde si toutefois un animal est déposé en dehors de nos horaires d'ouverture. Le découvreur est prié de remplir une fiche d'accueil en y renseignant toutes les informations relatives à la découverte de l'animal en question. Des explications sont affichées sur la porte d'entrée. Nos soigneurs ou bénévoles sur place le prendront rapidement en charge afin de l'installer au sein de l'unité de soins.

Le standard téléphonique est assuré de 9h à 12h et de 14h à 17h toute l'année (sauf jours fériés ou lorsque nous sommes en sous-effectif). Cependant, la ligne téléphonique étant très souvent surchargée pendant la période estivale, il peut arriver que les particuliers aient du mal à nous joindre du premier coup en raison du flux important d'appels. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à nous rappeler ultérieurement. **Nous traitons des milliers d'appels et mails chaque année et faisons de notre mieux afin de répondre à vos nombreuses sollicitations !**

Accueil CRSFS LPO Occitanie-DT Hérault

- ✓ **Accueil physique**
7j/7 de 9h à 17h
- ✓ **Standard téléphonique**
7j/7 de 9h à 12h et de 14h à 17h



Boîtes de dépôt à l'entrée du CRSFS LPO Occitanie-DT Hérault



Nos infrastructures

L'unité de soins dispose de quatre grandes pièces principales : la salle d'auscultation, la salle de soins n°1, la salle de soins n°2 et la cuisine pour les animaux. Nous disposons également d'un grand secteur extérieur avec de nombreuses volières de réhabilitations et box et enclos pour les mammifères.

Le tunnel de réhabilitation pour les chauves-souris

En projet depuis quelques années, les travaux de construction du tunnel à Chiroptères se sont achevés à la fin de l'été 2021.

Le tunnel fait 12.5m X 5m X 2.85m, et a été réalisé en parpaing et en bois, puis recouvert d'une bâche épaisse sur le toit. Du béton a été projeté à l'intérieur afin de combler les trous et permettre aux chauves-souris de s'y agripper aisément. Les dimensions du tunnel ont été spécialement pensées afin que nos chauves-souris puissent s'élancer et s'entraîner au vol. Nous avons agrémenté le tunnel de divers enrichissements tels que des gîtes pour les chauves-souris, des volets et des rideaux afin de leur fournir un environnement adapté dans lequel elles pourront se déplacer et évoluer à leur guise.

Nous réfléchissons au projet d'installer un petit compost pour faire venir les insectes naturellement et favoriser la prédation en vol. Nous souhaitons également recouvrir prochainement le sol de sable fin afin d'amortir les chutes des chauves-souris qui s'essaient au vol.

Enclos et volières de réhabilitation LPO Occitanie-DT Hérault

Les travaux ont été entièrement réalisés par Patrick Pitoiset, un de nos plus fidèles bénévoles qui réalise de nombreux travaux et bricolage au Centre de Sauvegarde afin d'améliorer les conditions d'accueil de nos pensionnaires. Un grand merci pour son travail !

Ce projet a été financé par Léa Nature et le parc zoologique de Doué la Fontaine, merci à eux !



Tunnel à Chiroptères LPO Occitanie-DT Hérault



Tunnel à Chiroptères LPO Occitanie-DT Hérault

La piscine pour les oiseaux marins et anatisés

En 2020, faute de financement, nous avons soumis notre projet de volière équipée d'une piscine destinée aux oiseaux marins et anatisés au tirage au sort des budgets participatifs mis en place par la région. Grâce à vos nombreux votes, notre projet a été accepté et soutenu par la région Occitanie et la DREAL à hauteur de 60 000 euros. Ainsi, les travaux ont débuté au début de l'été 2021 et se sont terminés à la fin de l'été.

La volière est équipée d'une piscine, avec un système de filtration UV, qui nous permet d'accueillir dans de meilleures conditions les oiseaux marins et anatisés. La piscine est équipée de rebords à pente douce pour permettre aux oiseaux de s'y reposer et sortir de l'eau sans difficulté. Nous avons fait le choix lors de la construction, de laisser de grosses pierres à l'intérieur de la volière afin d'offrir des perchoirs naturels à nos pensionnaires et des endroits où se cacher.

Avant la construction de cette volière de réhabilitation, nous transférons les oiseaux stabilisés qui en avaient besoin vers d'autres Centres de Sauvegardes détenteurs de bassins. Cela engendrait un stress supplémentaire pour ces individus, et également beaucoup de travail complémentaire pour nos équipes qui devaient organiser l'acheminement des animaux.



Volière oiseaux marins LPO Occitanie-DT Hérault



Piscine oiseaux marins et anatisés LPO Occitanie-DT Hérault

Notre projet d'agrandissement

En projet depuis plusieurs années, nous souhaitons réaliser des travaux d'agrandissement de l'unité de soins. En effet, face aux accueils toujours plus nombreux d'année en année, nos capacités de prise en charge sont restreintes. Ainsi, nous souhaitons ajouter une aile supplémentaire au Centre de Sauvegarde qui accueillerait :

- Une salle uniquement dédiée à l'accueil, auscultations et soins des animaux
- Une salle de quarantaine afin d'isoler les animaux porteurs de maladies contagieuses et limiter les risques d'épidémies
- Des toilettes pour l'équipe de l'unité de soins

En effet, à ce jour la salle d'auscultation accueille également les bureaux des salariées. La création d'une salle uniquement dédiée à l'accueil, auscultations et soins des animaux, nous permettra de libérer cette pièce et réaménager l'espace des salariés et d'installer de nouveaux vestiaires et bureaux pour les volontaires en service civique.

Nos missions

Si le principal objectif du Centre de Sauvegarde est de soigner et réhabiliter la faune sauvage en détresse, de nombreuses autres missions sont liées de près à notre activité telles que : répondre à la souffrance d'un animal sauvage en détresse, être un médiateur entre la faune sauvage et l'Homme, sensibiliser le grand public, compenser l'impact de l'activité humaine, effectuer une veille braconnage et trafic d'espèce, améliorer les connaissances vétérinaires sur la faune sauvage, participer à l'épidémiologie-surveillance des maladies et former le plus grand nombre pour une meilleure prise en charge de la faune sauvage en détresse.

01

Répondre à la souffrance d'un animal sauvage en détresse

L'objectif premier d'une unité de soins est de répondre à la souffrance des animaux sauvages en détresse qui ne peuvent bénéficier des mêmes traitements et soins que la faune domestique. C'est une préoccupation qui est de plus en plus partagée par la population des pays occidentaux. L'équipe du Centre de Sauvegarde œuvre chaque jour pour limiter les souffrances animales et leur permettre de retrouver leur milieu naturel, après un certain temps de convalescence, sans aucune dépendance à l'Homme. Pour cela, elle met en application ses connaissances et ses compétences acquises par plusieurs années d'expériences. Afin d'améliorer continuellement ses protocoles et sa prise en charge, le Centre de Sauvegarde de la LPO Occitanie – délégation territoriale de l'Hérault fait partie des membres fondateurs du Réseau des Centres de Soins.

02

Être un médiateur entre la faune sauvage et l'Homme

Il n'est pas toujours facile de partager sa maison et son jardin avec des espèces animales que l'on ne connaît parfois qu'à travers des préjugés. Certaines sont victimes de l'image négative véhiculée par le cinéma, ou les croyances populaires, notamment les chauves-souris, mais également les corvidés ou les oiseaux marins.

Les équipes du Centre de Sauvegarde reçoivent de nombreux appels de personnes angoissées ou agacées qui expérimentent la cohabitation Homme/faune sauvage. Leur objectif est de dispenser des conseils pour améliorer cette cohabitation, souvent bénéfique pour les deux parties, mais également de rétablir la vérité sur la biologie, le comportement et les dangers liés à ces espèces. Ecouter, rassurer, conseiller et accompagner sont les principales missions du médiateur. Des fiches techniques se trouvent également sur notre site internet pour vous permettre de trouver les réponses à vos questions en toute autonomie.

03

Sensibiliser le grand public pour diminuer l'impact humain sur la biodiversité

Nous sensibilisons régulièrement le grand public et les découvreurs afin de leur faire (re)découvrir la richesse de notre biodiversité et son fonctionnement. Nous communiquons beaucoup sur le ramassage abusif des jeunes oiseaux et mammifères en émanation, qui est systématique chaque année. Lors de la découverte d'un jeune animal seul, il faut appréhender la situation dans son ensemble avant d'agir. Il n'est pas toujours nécessaire de le ramasser. Est-il plumé/blessé/vif ? Présence de sang, membres parfaitement alignés, animal couché et apathique... Nous sommes joignables afin d'accompagner les découvreurs dans leur questionnement. Des fiches techniques par catégories sont également disponibles sur <https://herault.lpo.fr/cohabiter/>

04

Compenser l'impact de l'activité humaine

La majeure partie des animaux que nous accueillons sont victimes, d'une façon ou d'une autre, de l'activité humaine ou de sa présence. L'intervention du Centre de Sauvegarde est une forme de compensation. La découverte puis l'accueil de certains animaux permet la mise en place de mesures limitant les impacts sur la biodiversité.

05

Veille braconnage et trafic d'espèces sauvages

Certains animaux accueillis au Centre de Sauvegarde sont victimes de tirs illégaux (tirs non autorisés sur des espèces protégées). En cas de suspicion de tirs illégaux, nous effectuons une radiographie de l'individu afin de révéler la présence de plomb dans son corps et transmettre un signalement auprès de l'OFB avec toutes les informations relatives à l'accueil de l'animal. Seuls les cas avérés, où la présence de plomb a été révélée à la radiographie, font l'objet d'un signalement, mais les cas de suspicions sont en réalité beaucoup plus nombreux. Nous sommes également amenés à récupérer des animaux saisis par l'OFB auprès de particuliers et issus de trafic d'espèces sauvages.



06

Améliorer les connaissances vétérinaires sur la faune sauvage

Lors de la création des premières unités de soins, les connaissances médicales et les protocoles cliniques pour la faune sauvage étaient inexistantes. Les soigneurs et les vétérinaires s'appuyaient sur leurs connaissances de la faune domestiques. Au fil du temps, l'acquisition de données sur les parasites, bactéries et virus propres à la faune sauvage ont permis la création de protocoles de soins et de prises en charge adaptées à chaque espèce. La collaboration de soigneurs, de vétérinaires et de chercheurs permet d'enrichir nos connaissances et de voir apparaître de nouvelles avancées médicales en microchirurgie et en parasitologie.

07

Faune sauvage : sentinelle de l'environnement

Les Centres de Sauvegardes jouent un rôle dans l'épidémiologie-surveillance des populations animales. En effet, nous participons à des programmes scientifiques et travaillons en collaboration avec les autorités sanitaires et environnementales. L'accueil d'individus de multiples espèces nous permet aussi d'avoir une vision globale de l'état de la biodiversité locale. Ainsi, nous pouvons suivre l'évolution ou l'apparition de nouvelles épidémies, la répartition des espèces sur le territoire, et constater l'impact du changement climatique sur les comportements, la reproduction et le flux migratoire de certaines espèces. La collecte de ces informations nous permet quelque fois d'agir en amont afin de limiter une récurrence et/ou de trouver des solutions durables pour la protection de la biodiversité.

08

Former pour une meilleure prise en charge des animaux sauvages en détresse

Afin de favoriser le partage de connaissances et améliorer la prise en charge d'animaux sauvages en détresse, nous formons à la capture des professionnels tels que les pompiers, les agents communaux ou le personnel en charge des réserves naturelles. Nous accueillons également chaque année des dizaines de bénévoles, stagiaires et volontaires venant de tous les horizons et domaines de compétences très variés. Nous les formons ainsi sur les bases de la prise en charge de la faune sauvage en détresse en leur apprenant les premiers gestes à adopter lors de la découverte d'un animal blessé. Nous organisons également des formations à destination de nos bénévoles ou futurs bénévoles rapatrieurs d'animaux pour qu'ils puissent acheminer les animaux en toute sécurité jusqu'au centre de soins.



Relâcher de Faucons crécerellettes © LPO Occitanie - DT Hérault

Les Centres de Sauvegarde n'étant pas visitables, selon leur éthique et surtout la législation, nous invitons cependant régulièrement le public à se joindre à nous pour le relâcher de certaines espèces. L'occasion pour nous de leur présenter nos missions et les espèces que nous accueillons.

Ci-dessus, la remise en liberté de Faucons crécerellettes à l'issue de leur convalescence, lors d'un relâcher public dans notre jardin pédagogique spécialement dédié à l'accueil du public.

La réglementation du Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Villeveyrac

En France, la manipulation et le soin aux animaux sauvages sont strictement encadrés. Le Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage de la LPO Occitanie – Délégation territoriale de l'Hérault situé à Villeveyrac, est habilité par arrêté préfectoral du 23 août 2011, à prendre en charge :

- Toutes les espèces d'oiseaux protégées et gibiers chassables
- Toutes les espèces de petits mammifères protégés et gibiers chassables (jusqu'au Renard et Blaireau)

Le centre n'est pas habilité à accueillir :

- Les grands mammifères (Chevreuil, Sanglier, Cerf...)
- Les animaux domestiques (Pigeon des villes, Perroquet...)
- Les espèces exotiques (non autochtone de notre région) et/ou invasives (Perruche à collier, Tortue de Floride, Ragondin, Raton laveur...)

Les animaux qui ne peuvent pas être relâchés en milieu naturel ne sont pas accueillis dans notre établissement car, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 14 février 2018 et en accord avec les services administratifs concernés, nous sommes dans l'obligation de les placer dans un parc zoologique ou de les faire euthanasier par un vétérinaire.

La réglementation générale pour les Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage

En France, la manipulation, la détention et les soins aux animaux sauvages sont strictement réglementés. Selon l'arrêté du 10 août 2004 modifié, les centres de soins constituent une catégorie particulière d'établissements d'élevage dont l'objectif est de dispenser des soins aux animaux blessés recueillis en milieu naturel. A ce titre, les centres de soins sont autorisés à détenir temporairement, pendant la période de soins, certaines espèces, notamment protégées, que les particuliers ne peuvent pas acquérir. Cependant, ils doivent pour cela détenir :

- **Une autorisation d'ouverture** : l'instruction de l'autorisation d'ouverture s'effectue sur la base d'une distinction précisée en application de l'article R. 413-14 du code de l'environnement par l'arrêté du 21 novembre 1997. Les établissements de soins aux animaux sauvages appartiennent ainsi à la « seconde catégorie » ne présentant pas de dangers ou inconvénients graves pour les espèces, les milieux naturels ou la sécurité des personnes, s'ils ne détiennent effectivement pas d'espèces dangereuses. L'autorisation peut être octroyée de manière tacite au terme d'un délai de deux mois après le dépôt d'une demande si les éléments du dossier garantissent le respect des objectifs de la réglementation.
- **Une autorisation de transport** : ce document est délivré au soigneur capacitare.
- **Un certificat de capacité** pour le responsable de l'entretien des animaux : la demande de certificat de capacité sera recevable et instruite par la DDPP à condition que le requérant justifie des conditions d'expérience et de formation définies par l'arrêté du 12 décembre 2000 modifié. La constitution d'un dossier de demande de certificat de capacité pour l'élevage en vue de soins sur les animaux sauvages ainsi que les différentes étapes de l'instruction ont été précisées par une circulaire du 11 avril 2008.

L'arrêté du 11 septembre 1992 relatif aux centres de sauvegarde de la faune sauvage précise les conditions de fonctionnement et les caractéristiques des installations des établissements qui pratiquent des soins sur les animaux de la faune sauvage. Il est précisé que la finalité des centres de soins est uniquement de traiter les spécimens recueillis en vue de leur réinsertion dans le milieu naturel, et en aucun cas de la conserver en captivité. Le séjour des animaux dans ces établissements a donc vocation à n'être que temporaire.

Les centres de sauvegarde ne sont pas accessibles au public. Un centre de sauvegarde n'est pas un parc de vision. Les animaux accueillis sont sauvages et doivent le rester. Un contact trop fréquent avec l'Homme des spécimens soignés pourrait en effet compromettre leur bonne réinsertion dans le milieu naturel.

Dans chaque département, l'instruction des demandes d'autorisation est assurée, sous l'autorité du préfet, par les directions départementales des services vétérinaires (DDPP, ex DDSV).

Il est rappelé que la capture, la détention, le transport d'animaux sauvages sont en tout temps interdits sur le territoire national (sauf sur autorisation préfectorale).

La réglementation pour les découvreurs

Conformément à la circulaire du 12 juillet 2004, « en cas d'urgence » (c'est-à-dire si la survie de l'animal ou sa capacité à être réinséré dans le milieu naturel est manifestement menacée), le transport d'un animal en détresse est admis s'il est effectué dans les plus brefs délais et par l'itinéraire le plus direct vers un centre de sauvegarde. Cette tolérance résulte de l'application du principe selon lequel toute personne confrontée à une situation d'urgence donne légitimement la priorité à la sauvegarde d'un animal, quitte à s'expliquer et à se justifier ensuite, s'il y a lieu, devant un agent de contrôle ou, en dernier recours, devant un tribunal.

En conséquence, **les découvreurs doivent immédiatement informer le centre de sauvegarde** de la découverte d'un animal en détresse avant tout déplacement et c'est ce dernier qui établira les conditions du transfert vers l'établissement et apportera des preuves si nécessaire (tous les appels sont enregistrés). En l'absence d'information préalable, le centre peut refuser la prise en charge d'un animal directement acheminé dans ses locaux. En cas d'impossibilité de contacter le centre de sauvegarde, le découvreur doit pouvoir justifier par ses propres moyens son trajet direct vers l'établissement.

Le découvreur ne peut en aucun cas détenir un animal sauvage sans autorisation. Il doit impérativement le conduire dans les plus brefs délais vers un centre de sauvegarde.

Ressources humaines



Aigle royal – Julie Pierru



Vautour percnoptère – Emilie Arianiello



Ecureuil roux – Léa Varin

Les salariées

- **Julie Pierru** – Soigneuse et médiatrice faune sauvage, co-responsable de l'unité de soins.

Après 6 années passées au sein du centre de sauvegarde, Julie Pierru a quitté son poste le 31 Décembre 2021 et s'envole vers de nouveaux horizons. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a accompli et son dévouement constant envers la faune sauvage. Nous lui sommes très reconnaissants pour tout le savoir et la passion du métier qu'elle a transmis et partagé avec l'ensemble de l'équipe, sa bonne humeur et les bons souvenirs que nous garderons d'elle. L'ensemble de l'équipe lui souhaite une très belle continuation.

- **Emilie Arianiello** – Soigneuse capacitaire, co-responsable de l'unité de soins.

Recrutée depuis 2018 après un volontariat en service civique d'un an au centre de sauvegarde de la LPO Paca à Buoux, Emilie Arianiello est toujours fidèle à son poste et ne cesse de développer de nouveaux projets afin d'améliorer toujours plus les conditions d'accueil et de prise en charge de nos pensionnaires.

- **Léa Varin** – Soigneuse faune sauvage de l'unité de soins.

Recrutée pendant l'été 2020 pour un CDD de 3 mois après un volontariat en service civique de 8 mois en 2018 et de nombreuses heures de bénévolat, Léa Varin a de nouveau rejoint notre équipe cette année pour un contrat de 9 mois cette fois-ci. Passionnée par son métier, elle est ravie d'avoir à nouveau rejoint l'équipe cette année et de travailler aux côtés d'Emilie et de Julie qui l'ont accompagné depuis ses débuts. Elle signera son CDI en début d'année 2022.

Les volontaires en service civique

Cette année, sept jeunes volontaires en service en civique se sont engagés à nos côtés, pour des missions de six à neuf mois. Venant de divers horizons et domaines de compétences très variés, les soigneuses ont pris beaucoup de plaisir à leur faire découvrir leur métier, à les former à la prise en charge de la faune sauvage en détresse et à assister à leur évolution. Missionnés aux soins, nourrissages, élevages des jeunes, médiation, accueil des animaux et gestion du standard, ils nous ont été d'une grande aide et ont fait preuve d'un investissement constant tout au long de leur volontariat. Nous les remercions pour leur engagement auprès de nous et leur souhaitons une belle continuation. Nous souhaitons également la bienvenue à nos deux nouvelles recrues arrivées en fin d'année, Lorianne et Andréa.

- Thais Provignon – Médiation faune sauvage
- Lucas Laroche – Soins et médiation faune sauvage
- Lucas Oliveira – Soins et médiation faune sauvage
- Celine Rispal – Soins à la faune sauvage
- Charlotte Andary – Soins à la faune sauvage
- Lorianne Habermacher – Soins à la faune sauvage
- Andréa Houchat – Soins à la faune sauvage



Les volontaires en échanges Franco-Allemand – VEFA

Durant douze mois, Marie-Claire Löser a travaillé à nos côtés, nous aidant notamment pour le soin et la gestion d'équipe. Très investie et d'une grande efficacité, Marie-Claire a été une aide très précieuse pour nos soigneuses pendant toute la durée de son volontariat. C'est avec beaucoup de regrets que nous l'avons vu partir à la fin de l'été après avoir passé un an à nos côtés, mais elle est revenue nous prêter main forte au centre de soins pendant la période de Noël. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite pour la poursuite de ses projets, en espérant la revoir prochainement.

C'est à la suite du départ de Marie-Claire qu'Elias Jaafar a intégré l'équipe début septembre pour une durée d'un an également.



Aigle royal - Marie-Claire

Les vétérinaires

Depuis l'ouverture du Centre de Sauvegarde, la clinique vétérinaire Cantagril nous soutient dans nos actions en soignant les animaux sauvages que nous lui confions. Ils réalisent notamment des radiographies, poses de broches et chirurgies diverses, euthanasies, prélèvements pour analyse et de nombreuses consultations. Autant de soins que nous ne pourrions réaliser sans Armand Soria et Caroline Gioan, nos vétérinaires référents, épaulés par l'ensemble de leur équipe et rejoints récemment par Elizabeth Gombert. Leur apport de compétences et leurs conseils représentent un atout majeur et essentiel à la qualité des soins que nous apportons. En 2021, 142 consultations ont été effectuées au total, dont 41 radios et 4 poses de broches.

Nous remercions tous les membres de l'équipe de la clinique vétérinaire Cantagril pour leur disponibilité, efficacité et actions menées à nos côtés.



Aigle royal - Armand Soria

Les bénévoles soins réguliers ou longues durées

Chaque année, nous accueillons des dizaines de bénévoles réguliers afin de nous aider dans nos tâches quotidiennes au centre de soins. Nous leur proposons d'abord une matinée d'essai afin de leur faire découvrir la structure et les tâches quotidiennes qu'ils devront réaliser. Ils nous aident notamment à la préparation et distribution des gamelles, nettoyage des cages, entretien des locaux et diverses autres tâches et participent aux relâchers des animaux.

Nous accueillons également des bénévoles longues durées qui s'engagent auprès de nous pour une durée minimum de trois semaines en 35h par semaines. Nous bénéficions d'un logement sur place afin de les accueillir ou d'un emplacement au camping municipal de Loupian, avec qui nous sommes en partenariat depuis de nombreuses années, pendant la période estivale.

Leur aide nous est très précieuse et nous permet d'assurer une meilleure prise en charge de nos pensionnaires, nous les remercions pour leur engagement.

Portrait d'une bénévole longue durée :

Laura a rejoint notre équipe de bénévoles longues durées le 15 octobre 2021. Elle nous aide dans les tâches quotidiennes du centre de soins, à l'accueil des nouveaux pensionnaires, participe aux nourrissages et suivis des animaux, et nous assiste pendant les soins. Efficace et très investie, Laura s'est d'abord engagée à nos côtés 35h par semaine pour une période de 8 semaines, mais a finalement décidé de prolonger son bénévolat jusqu'au mois de mars 2022. Elle partira ensuite à la découverte d'un autre Centre de Sauvegarde dans une autre région, mais nous a promis de revenir nous prêter main forte au début de l'été 2022. Voici son témoignage :



« Ce que je retiens de mon expérience ici, c'est tout d'abord une équipe pédagogique et engagée avec qui il est agréable de travailler. Autant les soigneuses que les volontaires en services civiques et autres bénévoles avec qui j'ai pu tisser des liens.

En travaillant au centre de soins de Villeveyrac et en aidant à la prise en charge de la faune sauvage en détresse, on se sent vite récompensé en assistant aux résultats des soins apportés et de nos attentions quotidiennes. Je ne peux que recommander de s'engager auprès de ce centre de soins qui m'a si bien accueilli et permis de me dévouer à la sauvegarde de la faune sauvage.

Laura »

Les bénévoles rapatrieurs (alimentation et animaux)

Afin de diminuer l'impact écologique et financier du Centre de Sauvegarde, nous récupérons les invendus de supermarchés pour nourrir nos animaux. Ces denrées alimentaires sont acheminées jusqu'au centre, deux fois par semaine par nos bénévoles rapatrieurs alimentation.

Nous faisons également appel à des bénévoles rapatrieurs d'animaux afin de les acheminer jusqu'au Centre de Sauvegarde. En effet, accueillant des animaux en provenance, en grande majorité, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, les découvreurs ne sont pas toujours en mesure de pouvoir effectuer le trajet jusqu'au centre de soins. Le Centre de Sauvegarde ne disposant pas d'effectif suffisant pour se déplacer, les bénévoles rapatrieurs se portent volontaires afin de récupérer les animaux sauvages blessés et effectuer leur acheminement.

Un grand merci à eux, sans qui le rapatriement des denrées alimentaires et des animaux blessés serait impossible.



Opération caddies – Julian Le Viol

Les bénévoles stands et opérations caddies

Chaque année, nous organisons des opérations caddies afin de subvenir aux besoins alimentaires de nos nombreux pensionnaires et récupérer des produits ménagers. Chaque année, nous organisons en moyenne six de ces opérations au Truffaut de Mauguio et une opération au Biocoop du Crès, afin de distribuer des listes de fournitures dont nous avons besoins et faire découvrir nos activités aux particuliers. Encadrées par un salarié ou un administrateur, ces opérations caddies sont presque exclusivement réalisées par des bénévoles. Leurs dates sont communiquées sur nos réseaux sociaux.

En 2021, nous avons eu le plaisir de travailler avec :

- 2 volontaires VEFA (fin et début de mission)
- 11 volontaires service civiques (fin et début de mission)
- 39 bénévoles soins longues durées
- 75 bénévoles soins réguliers
- 13 stagiaires

Ils ont réalisé à eux seuls **15 661,5 heures** de bénévolat.

Merci !



2021 : UNE ANNEE RICHE EN EMOTION

Chaque année nous apporte son lot de rebondissements, et nous n'y avons pas échappé en 2021 !

Fermeture du Centre de Sauvegarde

Un des évènements majeurs de l'année auquel nous avons dû faire face fut **la fermeture du Centre de Sauvegarde et le confinement de nos équipes** pendant 10 jours en plein mois de juillet, pleine saison d'activité au centre de soins.

En effet, le covid ne nous a pas épargné cette année. Quatre membres de notre équipe de service civique malheureusement positifs au covid, une grande majorité de notre équipe étant cas contact a dû se confiner, **réduisant considérablement nos effectifs**. Afin de faire face à cette situation inédite, nous avons été dans l'obligation de **fermer les accueils du Centre de Sauvegarde** pendant cette période de confinement. Le jour même où nous avons appris cette nouvelle, nous avons dû établir un **plan d'urgence** afin de relâcher au plus vite les animaux étant prêt à être réhabilités et mobiliser une équipe de bénévoles réservistes afin de nous aider à assurer les nourrissages et soins des animaux déjà présents sur la structure et n'ayant pas terminé leur période d'élevage ou de convalescence.

Chaque animal étant relâché dans un milieu naturel favorable à son espèce, les relâchers

nous demandent parfois d'effectuer de longs trajets planifiés à l'avance en fonction de notre organisation. Pour faire face à cet évènement majeur, nous avons dû revoir entièrement notre planning de relâchers et l'ensemble de l'équipe de la LPO Occitanie – DT Hérault, tous pôles d'activité confondus, s'est mobilisée le jour même afin de nous venir en aide pour effectuer les relâchers au plus vite et diminuer notre charge de travail.

L'accueil de nouveaux pensionnaires étant fermé, nous avons redirigé les découvreurs vers d'autres centres de soins ou vers nos fiches conseils afin de stabiliser au mieux les animaux jusqu'à notre réouverture lorsque celle-ci était proche. Cependant, quelques-uns d'entre eux ont été déposés dans notre « boîte de dépôt » à l'entrée du Centre de Sauvegarde.

L'équipe de réservistes, très limitée, a tout de même réussi à effectuer sa mission tant bien que mal. Nous les remercions pour leur investissement et leur présence auprès de nous et de nos pensionnaires malgré cette période difficile. Cette période de confinement fut éprouvante, tant pour nos malades, que pour le personnel de garde. Grâce à la mobilisation de tous, nous avons réussi à gérer cette **situation d'urgence** de la meilleure des manières sans que nos pensionnaires ne se doutent de rien !

Faisan de Colchide © Hugo Terris



Exercice POLMAR

Dans le cadre du plan « ORSEC POLMAR/Terre » et de ses actions, le Centre de Sauvegarde a participé le 18 octobre 2021 à un exercice de simulation de pollutions marines arrivant sur nos côtes.

POLMAR, POLLutions MARines, est un plan d'intervention créé pour lutter contre les pollutions marines par hydrocarbures sur le littoral français et est déclenché en cas de pollution majeure. Le plan POLMAR se compose de deux volets : POLMAR/Mer et POLMAR/Terre. Il est rattaché à l'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile, ORSEC, qui est le tronc commun de tous les plans d'urgence.

L'exercice de simulation visait à tester le matériel de dépollution des plages, et à former et entraîner les différents acteurs susceptibles d'intervenir en cas de pollutions marines, notamment au ramassage des oiseaux mazoutés et des boulettes d'hydrocarbures. Il a été organisé conjointement par la Préfecture du Gard et de l'Hérault. Le Centre de sauvegarde y a participé aux côtés du CEDRE, centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux.

Cet exercice s'est déroulé sur la plage de l'Espiguette au Grau-Du-Roi où, en 2018, la collision entre un porte-conteneur et un navire avait entraîné la dispersion d'hydrocarbures, dont des boulettes avaient été retrouvées sur la plage.

En cas de pollutions marines, le Centre de Sauvegarde sera immédiatement contacté et mobilisé afin d'organiser le rapatriement des éventuels animaux victimes des hydrocarbures.



Exercice POLMAR © Julie Pierru



Exercice POLMAR © Julie Pierru



Exercice POLMA © Julie Pierru



Une journée d'été au centre de soins

La période estivale, période d'accueil des jeunes qui nécessitent des nourrissages tout au long de la journée, nous oblige à revoir notre planning et à diviser nos équipes en trois afin d'effectuer un roulement pour couvrir les longues journées, nombreux nourrissages et nouveaux accueils qui nous attendent. A cette période de l'année, **le centre de soins tourne à plein régime** et les soigneuses, volontaires et bénévoles courent partout afin de subvenir aux besoins des nombreux pensionnaires et de leur appétit féroce.

La première équipe arrive dès 6h30 et commence les premiers nourrissages de la journée. La seconde équipe arrive à 8h et commence alors la pesée de tout les animaux, le nettoyage des cages, la préparation et distribution des gamelles par centaines, tout en assurant les nourrissages programmés toutes les heures, toutes les deux heures ou toutes les trois heures selon les individus. La troisième équipe arrive à 10h30, nous aide dans la continuité de nos tâches et nourrissages, avant de procéder au nettoyage des salles de soins une fois tous les animaux pesés et nourris et cages nettoyées. Cependant, les nourrissages ne s'arrêtent pas là et continuent tout au long de la journée jusqu'à la fermeture du centre de soins vers 21h.

Chaque salle de soins et l'espace nurserie disposent d'un tableau où tous les individus présents sont reportés, ainsi que leur alimentation ou soins et l'heure à laquelle ils doivent être administrés afin que tous les nourrissages soient effectués en temps et en heures.

Les plus petits individus à peine plumés sont installés dans la couveuse et nourris toutes les heures avec une alimentation adaptée à leur régime alimentaire.





Ecureuil roux © LPO Occitanie-DT Hérault

Il y a également l'élevage des jeunes mammifères tels que les Hérissons, Ecureuils et Chauves-souris, biberonnés tout au long de la journée avec un lait maternisé adapté selon l'espèce.



Martinet noir © LPO Occitanie-DT Hérault

Les Martinets, espèce la plus accueillie au centre de soins chaque année, sont, quant à eux, gavés toutes les deux heures. Présents par centaines en simultané, leur élevage nécessite une attention toute particulière. En effet, les Martinets refusant systématiquement d'être nourris à la becquée comme de nombreuses autres espèces, sont gavés. Leur gavage à base d'insectes, demande beaucoup de patience et sont effectués en continu tout au long de la journée par nos équipes qui se relaient. Espèce migratrice, les Martinets passent leur vie dans les airs, dorment, se nourrissent et s'accouplent en vol. Il ne se posent que pour nicher sous les toitures et élever leur descendance avant de repartir en migration vers le continent Africain. Dotés de toutes petites pattes et de très grandes ailes, leur

morphologie ne leur permet pas de se poser au sol au risque de ne pouvoir redécoller. C'est une espèce fascinante, qui nous demande énormément d'investissement chaque été.

Mais ce n'est pas tout ! En plus de l'attention que nous portons à l'ensemble de nos pensionnaires, nous devons aussi nous occuper de la prise en charge des nouveaux arrivants qui nous sont déposés par des particuliers tout au long de la journée. Ceux-ci doivent être auscultés, pesés et bagués afin de différencier chaque individu d'une même espèce et nous permettre leur suivi de poids et d'état de santé quotidien. Ils sont ensuite, selon l'espèce et l'âge, transférés vers nos salles de soins auprès de leur congénères et rajoutés sur nos tableaux de nourrissages.

En été, des dizaines d'animaux sont accueillis chaque jour. Cette année, le plus gros nombre d'accueil en simultané auquel nous avons dû faire face était de 97 individus lors d'une journée de rapatriement. L'équipe a dû faire preuve d'efficacité afin de prendre en charge tous ces animaux dans les meilleurs délais.



Campagnol © LPO Occitanie-DT Hérault



Les animaux accueillis

Depuis l'ouverture du centre de sauvegarde en 2012, les accueils de la faune sauvage en détresse ne cessent d'augmenter. Cette année encore nous avons battu les records d'accueils des années précédentes.

Cela peut notamment s'expliquer par l'étalement des zones urbaines impactant de plus en plus l'habitat des animaux de la faune sauvage, réduisant et fragmentant leur territoire. Le nombre croissant d'animaux domestiques joue également un rôle majeur dans la survie de la petite faune locale, malheureusement souvent victime de prédateurs par des animaux domestiques, notamment par les chats, chassant par pur instinct et non pour se nourrir. La pollution et le réchauffement climatique peuvent aussi impacter les animaux sauvages. La dernière raison réside peut-être dans l'intérêt croissant de la population pour la cause animale.

3424 animaux de 139 espèces différentes ont été accueillis au centre de sauvegarde en 2021. C'est **349 individus de plus qu'en 2020**

Espèces accueillis en 2021	3424
Amphibien	1
Chiroptères	116
Colombidés	466
Hirondelles/Martinets	619
Mammifères terrestres	395
Oiseaux d'eau	74
Autres oiseaux	64
Oiseaux marin	340
Passereaux	954
Rapaces diurnes	243
Rapaces nocturnes	149
Tortues	3

✓ **3 424**

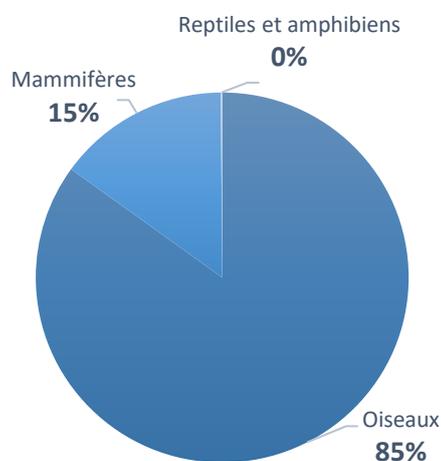
C'est le nombre d'**animaux accueillis** en 2021.

✓ **139**

C'est le nombre d'**espèces différentes** accueillis en 2021.

✓ **349**

C'est le nombre de **pensionnaires accueillis de plus qu'en 2020**.



Top 5 des accueils en 2021

Nous accueillons des centaines d'espèces différentes, néanmoins nous retrouvons toujours les mêmes espèces figurant dans notre top 5 des accueils.

En 2021, nous avons accueillis 435 Martinets noir, soit, 187 individus de moins qu'en 2020.

La Tourterelle turque quant à elle, est passée en troisième position devant le Moineau domestique, avec 316 accueils, soit 115 de plus qu'en 2020.

Le Goéland leucophée et Hérisson d'Europe gardent leur place respectives en deuxième et cinquième position.



316

Tourterelle turque © Hugo Terris



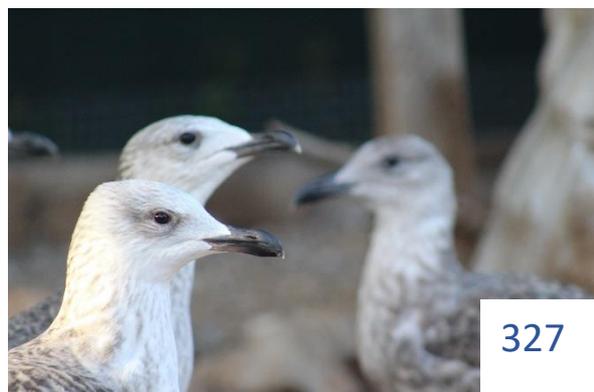
435

Martinet © LPO Occitanie-DT Hérault



276

Moineau domestique © LPO France



327

Goéland leucophée © Hugo Terris



272

Hérisson d'Europe © Léa Varin

Les accueils exceptionnels

2021 a eu son lot d'accueils exceptionnels. En effet, bien que nous accueillons chaque année des centaines d'espèces différentes, il arrive parfois que nous ayons quelques surprises en accueillant des espèces peu communes, rarement accueillis au centre de sauvegarde, menacés et à fort enjeu de conservation.

Une nichée de Busards cendrés

Le 18 Juin 2021 nous avons accueillis trois poussins de Busards cendrés en provenance de l'Aude. La nichée ayant subi un **dérangement humain**, la mère a été contrainte de fuir et d'abandonner ses poussins au nid derrière elle. Rapidement averti, nous avons pu organiser leur rapatriement vers notre centre de sauvegarde. Pris en charge à temps, ceux-ci ont été accueillis en bonne santé, cependant ils n'auraient eu aucune chance de survie sans notre intervention.

Dès leur arrivée ils ont été placés sur tapis chauffant dans une caisse de contention au sein de notre nurserie. Ils ont bénéficié de nombreux nourrissages à la main jusqu'à ce qu'ils soient en âge de s'alimenter seul. Ils ont ensuite été placés dans une volière extérieure afin d'apprendre petit à petit à se déplacer et à s'exercer aux premiers vols.

Pesés tous les jours, nous les avons vu grandir à vue d'œil. Nous les avons ensuite transférés dans notre plus grande volière de réhabilitation auprès des Buses variables avec qui la cohabitation s'est très bien déroulée. Devenus très rapidement autonomes ils ont pu être relâchés le 11 Aout 2021 lors d'un relâché public, soit 55 jours après leur admission. Nous espérons qu'il aient pu effectuer leur première migration et gagner le continent Africain sans encombre.

Les couvées de Busard menacées

Une des principales particularités de ce rapace diurne est de nicher à même le sol, bien souvent dans les cultures céréalières, milieu qu'il affectionne particulièrement. Cependant, la période de moisson représente un haut risque pour la survie des couvées qui sont malheureusement souvent détruites par les engins de récoltes.



Relâcher de Busard cendré © Nathalie Cantet

Nathalie Cantet



Un jeune Vautour percnoptère

Le 1^{er} Octobre 2021 nous avons accueillis un jeune Vautour percnoptère en provenance de l'Aude. C'est le premier individu de cette espèce que nous accueillons au centre de sauvegarde depuis son ouverture.

Espèce menacée à fort enjeu de conservation, le Vautour percnoptère bénéficie d'un plan national d'action (PNA). Les nichées sont suivies de près et les jeunes sont bagués au nid avant de prendre leur envol. Rapace diurne et migrateur, le Vautour percnoptère est présent en France de Mars à Septembre où il niche avant de rejoindre son site d'hivernage en Afrique. La femelle pond en moyenne deux œufs. Cependant, les deux poussins se développent différemment, l'un des deux prenant le dessus sur l'autre. Le plus petit et vulnérable des deux meurt généralement.

Les professionnels chargés du suivi de la nidification de cette espèce dans leur département ont pu suivre un couple reproducteur et assister à la couvée des parents, à l'éclosion, aux nourrissages, et aux départs en migration. Cependant, un jeune individu observé, n'étant malheureusement pas prêt pour un départ en migration fut, selon la loi de la nature, abandonné sur place par ses parents dont l'heure du départ avait sonné. Les professionnels ont d'abord tenté de déposer de la nourriture à proximité afin qu'il puisse se nourrir, reprendre des forces et prendre son envol, sans grand succès. Celui-ci a donc été capturé et transféré vers notre centre de sauvegarde en dernier recours.

Vautour percnoptère © Hugo Terris

Lors de sa première auscultation nous avons constatés sa maigreur et déshydratation ainsi que de grosses carences alimentaires visibles par son plumage strié et de mauvaise qualité. Nous avons également effectué une prise de sang qui a révélée la présence de plomb dans son sang. Cela s'explique notamment par la contamination par l'ingestion d'animaux morts empoisonnés par les plombs de chasse. Une présence de plomb trop élevé dans le sang peut engendrer des troubles irréversibles et maladies telles que le saturnisme. Cependant, le taux de plomb retrouvé dans son sang ne dépassant pas un certain seuil, le risque d'intoxication a pu être écarté.



*Plumage carencé © LPO Occitanie-DT
Hérault*

D'abord réhydraté par injection en sous-cutanée, il a ensuite été placé en caisse de contention adaptée au sein de notre salle de soin où nous l'avons gardé en observation en lui proposant une nourriture riche et variée. Bénéficiant d'un suivi de poids journalier, nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il refusait de s'alimenter seul. Nous avons dû le gaver à plusieurs reprises afin que son poids ne descende pas en dessous de son poids d'accueil. Lorsque son poids et son état de santé se sont stabilisés, nous l'avons transféré dans une volière extérieure. Là, nous avons continué à le peser tout les jours puis tous les deux jours lorsque celui-ci nous à prouvé qu'il était prêt à s'alimenter seul. Maintenant au sein de notre plus grande volière de réhabilitation aux côtés de deux Vautours fauves avec qui la cohabitation se passe très bien, nous avons pu observer l'évolution de son vol qui est désormais parfaitement fluide. Son plumage commence à changer de couleur au fur et à mesure de sa croissance, et les signes de carences ont disparu grâce à une alimentation riche et adaptée et quelques compléments alimentaires.

Il sera relâché dans son milieu naturel au printemps prochain, heure du retour en France pour les individus de son espèce. Son relâché sera marqué, quelques semaines plus tard, par son premier départ en migration vers le continent Africain où il séjournera en moyenne 5 années avant de revenir en Europe lorsqu'il sera en âge de se reproduire.



La pesée © Hugo Terris



Volière de réhabilitation © Hugo Terris

Un régime alimentaire très varié et un service d'équarrissage naturel

Principalement charognard, le Vautour percnoptère consomme les parties molles des cadavres. La morphologie de son bec ne lui permettant pas de déchirer la peau des grands mammifères, il profite du dépeçage des carcasses par les autres espèces de Vautour pour se nourrir. Il est cependant très habile et capable de se servir d'une pierre comme outil afin de casser des œufs.

Contrairement aux Vautours fauves et Gypaètes barbus, que nous pouvons rencontrer en France, c'est également un oiseau de proie qui chasse, à l'occasion, des petits mammifères, poissons, amphibiens, reptiles et insectes. Il peut également se nourrir de fruits pourris et d'excréments.

Equarisseur naturel, il veille à la santé de l'environnement en évitant l'émergence et la propagation de souches pathogènes !

Une colonie de chauve-souris délogée

En plein mois de Juillet, pleine saison d'activité au centre de sauvegarde, nous avons dû faire face à l'accueil de **36 chauves-souris en simultané** : 15 femelles adultes et 21 juvéniles yeux ouverts.

Cette colonie de reproduction de Pipistrelle commune, composée uniquement de femelles et leurs uniques petits, avait élu domicile derrière un volet en bois qui n'avait pas été utilisé depuis le début du printemps. Les femelles ayant trouvé des conditions thermiques et hydrologiques favorables à l'élevage de leur jeune, ont mis bas et ont commencé à allaiter leur progéniture. La chauve-souris étant un mammifère, les petits naissent nus et sont incapables de réguler leur température corporelle. Les femelles les allaitent et les réchauffent jusqu'à ce qu'ils puissent être autonomes. Tout se passait bien pour cette colonie jusqu'à ce que la propriétaire des lieux les remarque et s'en « débarrasse » à coups de balais. Dans la panique générale, des mères ont dû fuir sans leur petit, tandis que d'autres ont été trop étouffées pour s'enfuir ou ont voulu tenter d'emporter leur jeune, maintenant trop lourd pour elle. Les 36 chauves-souris auraient pu mourir dans l'indifférence générale mais heureusement une passante les a récupéré et a eu le bon réflexe de nous contacter. Malheureusement, le remplacement n'a pas été possible à proximité de la colonie. Les mères, qui ont pu prendre la fuite, sont très probablement retournées au niveau du volet cherchant désespérément leur petit, mais ces derniers ont fait une centaine de kilomètres pour se retrouver dans le centre de soins de la LPO Occitanie à Villeveyrac. Un remplacement dans un nouvel environnement a été tenté, avec l'espoir que les femelles continuent l'élevage de leur jeune, mais la perturbation semble avoir été trop importante et très peu de mères sont restés auprès des petits. La plupart sont devenus orphelins et ont été pris en charge par le centre de soins. Il faut savoir que **ces soins ne remplaceront jamais ceux de la mère biologique et les liens sociaux qui existent au sein d'une colonie.**



Nourrissage Pipistrelle commune adulte © LPO Occitanie-DT Hérault

« SOS chauves-souris »

Dans le cadre de ses actions de médiation « SOS chauves-souris », la LPO Occitanie - DT Hérault intervient auprès de particuliers rencontrant des soucis de cohabitation avec les chauves-souris. Nous vous implorons, pour le bien de ces petites créatures dont les populations se portent mal en France, de nous appeler via notre réseau « SOS chauves-souris », si vous avez des inquiétudes, des questions ou besoin de conseils avant de prendre des décisions néfastes pour la biodiversité, même en voulant bien faire.

Dans ce cas, l'histoire aurait pu se terminer autrement pour cette colonie de Pipistrelle commune si la personne avait eu connaissance de l'écologie de l'espèce et si elle nous avait contacté pour avoir des conseils. Il aurait fallu à peine deux ou trois semaines de plus de patience pour permettre aux jeunes de finir leur croissance, d'être volants et leur accorder une probabilité de survie bien plus importante.

Espèce protégée

Toutes les espèces de chauves-souris présentes en France ainsi que leurs gîtes sont **strictement protégés au niveau national.**

Il est **strictement interdit de détruire** des chauves-souris, de les **capturer**, les **déplacer** ou **porter atteintes à leur gîte et leur habitat.** Tout acte de destruction d'individus ou de leur site de reproduction est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 9 000 euros d'amende.



Un long séjour au centre de soins

Les soigneuses ont procédé, dès leur arrivée, aux auscultations et pesées des jeunes chauves-souris afin de s'assurer de leur état de santé. Chacune d'elle a été marquée d'un code couleur afin que nous puissions les différencier et effectuer un suivi journalier sur chaque individu grâce à leurs fiches de suivi. Elles ont ensuite été installées dans notre salle de soins n°2, calme et isolée, dans une boîte de contention adaptée et aménagée avec des tissus doux et un tapis chauffant.

Petite espèce très sensible, l'élevage des juvéniles requiert une attention particulière, beaucoup de patience et de minutie. Ainsi, leur élevage a monopolisé l'attention en continu de deux soigneuses expérimentées tout au long de la journée, réduisant nos effectifs pour le suivi des animaux déjà présents sur la structure.

Pesées chaque matin, nous avons pu suivre leur évolution durant toute la durée de leur séjour. Leur boîte a été nettoyée tous les jours mais nous avons fait en sorte de leur laisser toujours à disposition un tissu imprégné de leur odeur afin de les rassurer et de ne pas trop les perturber. Elles ont d'abord été nourries toutes les deux heures, de 7h à 19h, avec un lait maternisé adapté, à la pipette et au pinceau fin. Un nourrissage prenant en moyenne 20 à 30 min par individus, nous faisons perler quelques gouttes de lait, préalablement réchauffé au bain marie, sur un pinceau à poil fin de manière à ce qu'elles puissent téter. Leurs poches de lait ont été surveillées de près, afin de s'assurer qu'elles aient bien digéré leurs nourissages.

Nous avons, au fur et à mesure de leur croissance, espacé les nourissages et intégré progressivement de la pulpe de vers de farine dans leur alimentation, afin d'effectuer une transition en douceur vers une alimentation solide. Les soigneuses ont dû être très attentives à leur développement et prise de poids afin d'effectuer leur sevrage en temps et en heure. En effet, un sevrage prématuré ou tardif, engendre des carences, un retard de croissance et des malformations.

Parmi les 36 chauves-souris présent en charge, **27 ont été relâchées** dans leur environnement naturel, **dont 12 jeunes à l'issue de leur élevage** au centre de soin. 1 jeune chauve-souris est morte à l'arrivée, 1 avant 24h et 7 après 24h suivant leur admission, malgré tous nos efforts et soins apportés.





Hiboux moyen-duc juvénile © Julie Pierru

Les causes d'accueil

Les causes d'accueil sont multiples, néanmoins, comme chaque année, notre plus importante cause d'accueil est d'origine humaine.

Causes d'origine humaine		1942
Autres		14
Collision avec équipements humains autres		23
Collision ligne électrique/électrocution		2
Collision vitre		60
Dérangement		3
Destruction d'habitat		58
Détention en captivité		17
Empoisonnement		3
Piégeage intentionnel		11
Piégeage non intentionnel		41
Pollution/victimes de déchets/mazout		12
Prédation chat/chien		345
Ramassage de jeunes animaux		1275
Traffic routier		68
Victimes de tirs		10

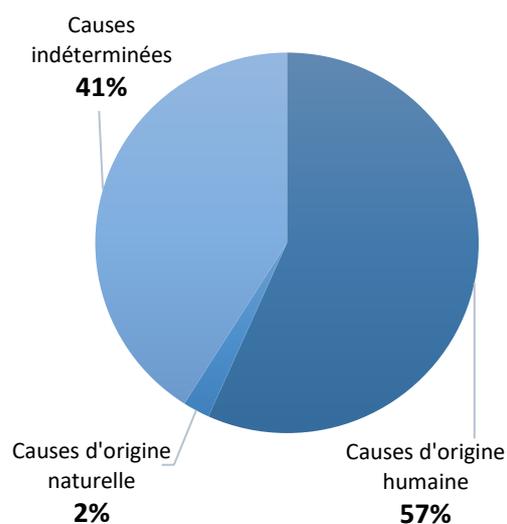
Causes d'origine naturelle		78
Epuisement		9
Intempéries		10
Maladies		26
Malformations		3
Piégeage dans une cavité naturelle		1
Prédation naturelle (par animaux sauvages)		29

Causes indéterminées **1404**

✓ **57 %**

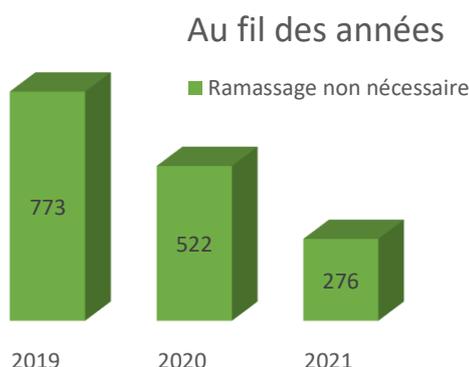
C'est le **pourcentage des accueils** de la faune sauvage en détresse **liés à l'Homme**.

2% seulement des accueils sont d'origines naturelles. Les causes indéterminées concernent les accueils pour lesquels les informations relatives à la découverte de l'animal ne nous permettent pas d'en déterminer la cause exacte.



Le ramassage abusif des jeunes

L'arrivée de jeunes individus est récurrente et représente notre principale cause d'accueil. Cette année encore, **22 %** des accueils concernant les jeunes individus, se sont avérés être des **ramassages non nécessaires et abusifs**. Toutefois, grâce à la sensibilisation et la médiation faune sauvage concernant les jeunes oiseaux et mammifères en période d'émancipation, de nombreux replacements sont effectués lorsque le ramassage et la prise en charge de l'animal ne sont pas nécessaires. Cette campagne de sensibilisation porte ses fruits puisqu'**en 2021 nous avons accueillis 497 jeunes victimes de ramassage non nécessaire de moins qu'en 2019**. Cela permet d'augmenter la capacité de prise en charge des animaux en détresse avérée qui nécessitent des soins, et limite l'impact humain sur la faune sauvage.



Une période d'émancipation au sol pour les oiseaux

De nombreuses espèces d'oiseaux ont une phase d'apprentissage au sol, notamment les passereaux, les rapaces diurnes et les rapaces nocturnes (sauf Chouette effraie). **Cette phase d'émancipation est primordiale à la survie des jeunes**. Bien qu'ils puissent paraître seuls et orphelins, c'est loin d'être le cas. En effet, les jeunes sont toujours sous la surveillance de leurs parents qui les nourrissent et leur inculquent les fondamentaux d'une vie d'oiseau : comment trouver eau et nourriture, faire sa toilette, se cacher des prédateurs, communiquer, s'intégrer... Et ce, jusqu'à ce qu'ils soient totalement autonomes et volent de leurs propres ailes.



Que faire lors de la découverte d'un jeune oiseau sauvage ?

Lors de la découverte d'un jeune animal sauvage seul, il faut appréhender la situation dans son ensemble avant d'agir. Est-il plumé, blessé, vif et dans quel environnement se trouve-t-il ?

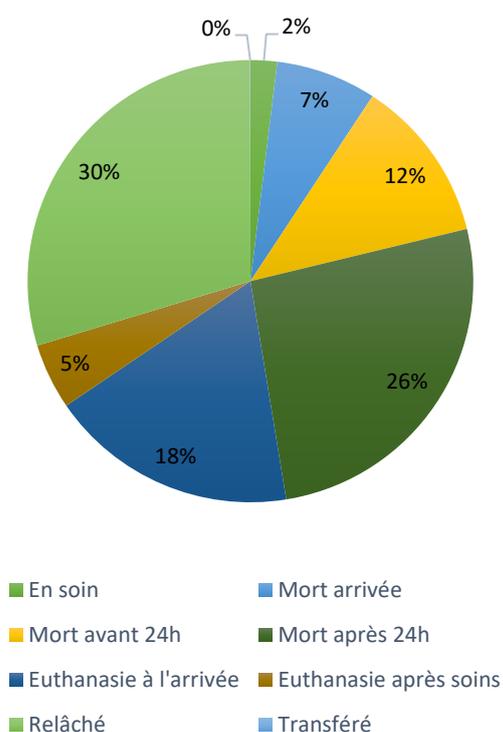
- **Si l'animal présente des signes de blessures et d'apathie**, une prise en charge par le centre de soins est nécessaire.
- **Si l'animal est non plumé et non blessé**, il s'agit d'un oisillon tombé du nid. Il peut être replacé dans son nid dans la mesure du possible. Le cas échéant, un nid de fortune peut être envisagé afin de le replacer en sécurité en hauteur. Les oiseaux ayant un odorat peu développé, les parents ne l'abandonneront pas si vous l'avez touché, c'est une idée reçue !
- **Si l'animal est plumé et non blessé**, il s'agit d'un jeune en phase d'émancipation, il ne faut pas le ramasser ! Si celui-ci se trouve dans une zone à risque (bord de route), il peut être déplacé en sécurité dans un périmètre de 300 mètres, les parents n'auront aucun mal à le retrouver.

Nous sommes joignables afin d'accompagner les découvreurs dans leur questionnement. Des fiches techniques sont également disponibles sur : <https://herault.lpo.fr/cohabiter/>



Le devenir

Le devenir de l'animal dépend de la gravité de ses blessures, de son état de santé général à son arrivée et de ses capacités à se rétablir. Afin qu'un animal puisse être relâché dans son milieu naturel, il est impératif, selon la législation et l'éthique des centres de sauvegarde, qu'il soit viable, qu'il ait retrouvé l'intégralité de ses facultés, qu'il soit totalement autonome et ne présente aucun signe de dépendance à l'homme. Le vétérinaire référent pratique une euthanasie à l'arrivée s'il juge que les blessures sont trop graves et irréversibles, parfois après soins, si ceux-ci n'ont pas été efficaces et que l'état de santé de l'animal s'est détérioré.



✓ **49 %**

C'est le **pourcentage de réussite des soins apportés** pour les animaux soignés et réhabilités au Centre de Sauvegarde en 2021.

Dans le pourcentage de réussite nous ne prenons pas en compte les individus dont la mort ou l'euthanasie est survenue à l'arrivée ou dans les 24h suivant leur admission car aucun soins n'a pu être effectué sur eux. En effet, la phase de stabilisation d'un animal s'étend de 24 à 48h chez l'oiseau et de 48 à 72h chez les mammifères, avec des variantes plus importantes selon les espèces. Ce pourcentage permet de **mettre en évidence le taux de réussite des soins apportés**.

Toutefois, nous avons noté depuis 2020 une légère baisse de notre taux de réussite. Cela s'explique notamment par le nombre d'accueil de plus en plus important d'année en année et un manque d'effectif qui se fait ressentir depuis maintenant 2 ans. En effet, depuis le début de la crise sanitaire, nous avons vu nos équipes de bénévoles régulières et longues durées considérablement diminuées en raison des nouvelles restrictions gouvernementales et nombreux confinements auxquels nous avons dû faire face.

Echantillon des accueils en 2021

Toutes les photos ont été réalisées dans le cadre de manipulations nécessaires, auscultations, soins, pesées ou nourrissages, aucun animal n'a été dérangé à cet effet.



Molosse de Cestoni souffrant d'une fracture à l'aile



Chouette chevêche tombée dans un seau d'huile



Gavage d'un Hibou grand-duc



Faucon crécerelle souffrant d'un garrot dû à des déchets d'origine humaine



Hibou des marais souffrant d'une fracture à l'aile et d'un ulcère cornéen dû à une collision



Sérotine bicolore affaiblie et déshydratée



Goéland leucophée juvénile retrouvé enfermé dans un sac poubelle



Cigogne blanche victime de collision



Fratrie de Hérisson d'Europe



Renard roux galeux

LES PARTENAIRES ET MECENES DE L'UNITE DE SOINS

Ils nous ont soutenu en 2021 en participant au fonctionnement financier et/ou matériel du centre, ou en soutenant un programme d'actions.



Merci à vous, partenaires, mécènes, bénévoles, stagiaires et volontaires, nous comptons sur vous pour 2022 !



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
OCCITANIE


BirdLife
INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel